

# RAPPORT LOCAL

HAUTS-DE-FRANCE



---

**Accompagner**  
les employeurs publics  
dans leur politique handicap

---



Fonds pour l'insertion  
des personnes handicapées  
dans la Fonction publique



---

## HAUTS- DE-FRANCE

- ▶ Le mot de la DTH
- ▶ Ça s'est passé dans les Hauts-de-France
- ▶ Chiffres-clés
- ▶ Annexes

## LE MOT DE LA DTH



Isabelle Chavot  
directrice territoriale  
au handicap du FIPHFP

### Quelles sont les spécificités de votre région ?

En région HDF, le FIPHFP continue de développer des actions de proximité, telles les réunions territoriales, mais également des actions à destination de la FPE présente en région (direction pénitentiaire, affaires culturelles, éducation nationale...), en s'appuyant sur la présence de ses partenaires, Cap emploi, Centres de gestion, France travail, FHF....

L'installation d'une nouvelle instance départementale de développement de l'emploi public, dénommée CLEP, permet de renforcer la coopération entre nos employeurs. Les CLEP des cinq départements ont permis de porter le sujet du handicap au travers de webinaires, mais également de forums organisés durant la SEEPH.

Le taux d'emploi direct est en progression et dépasse le taux fixé par la loi (6,81% pour les trois versants de la Fonction publique).

### Quelles attentes avez-vous perçues de la part des employeurs publics cette année ?

La continuation d'un travail de sensibilisation opéré par le Handi-Pacte s'est matérialisée par la création d'un jeu de mise en situation professionnelle, outil qui nous sert aujourd'hui à développer de manière ludique la montée en compétence de nos employeurs. Cette montée en compétence est une attente forte en lien avec la structuration de missions handicap ou le renouvellement des postes de référents.

### Quels sont les événements et projets qui vous ont le plus marquée dans le cadre de l'action du FIPHFP cette année ?

Parmi les projets régionaux je souhaite souligner :

Le tour de France des handicaps invisibles s'est tenu le 19 octobre dernier sur le thème du cancer dans les locaux de l'Institut d'Etudes Politiques de Lille : un événement important avec plus de 32 000 situations de cancer recensées par an dans la région, indicateur fort qui génère une désinsertion professionnelle des salariés ou agents de la Fonction publique. 20% des actifs en situation de cancer seront, à l'issue d'une période de cinq ans, en perte d'emploi.

## ÇA S'EST PASSÉ DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

### FORTE MOBILISATION LORS DU WEBINAIRE NATIONAL SUR L'APPRENTISSAGE

Jeudi 2 février, 328 participants ont participé au webinaire national Emploi & Handicap sur l'apprentissage, organisé par le FIPHFP via son Handi-Pacte Hauts-de-France, en présence d'Isabelle Chavot, directrice territoriale au handicap du FIPHFP dans cette région.

Ce webinaire national visait à partager de l'information sur les outils et moyens disponibles pour l'intégration de personnes en situation de handicap par la voie de l'apprentissage dans la Fonction publique.

#### Des informations et interventions concrètes pour favoriser l'apprentissage dans la Fonction publique

Modalités de financement par versant de la Fonction publique, aides du FIPHFP relatives à l'apprentissage ou encore partage de bonnes pratiques avec le référent handicap du centre hospitalier de Valenciennes et le directeur du CFA Relais Avenir Pro.... En deux heures, au travers de son webinaire sur la thématique de l'apprentissage, le FIPHFP entend outiller principalement des employeurs, mais aussi des CFA ou autres acteurs de l'écosystème du secteur de l'emploi et du handicap dans la Fonction publique, pour permettre un plus grand développement de l'apprentissage de personnes en situation de handicap.

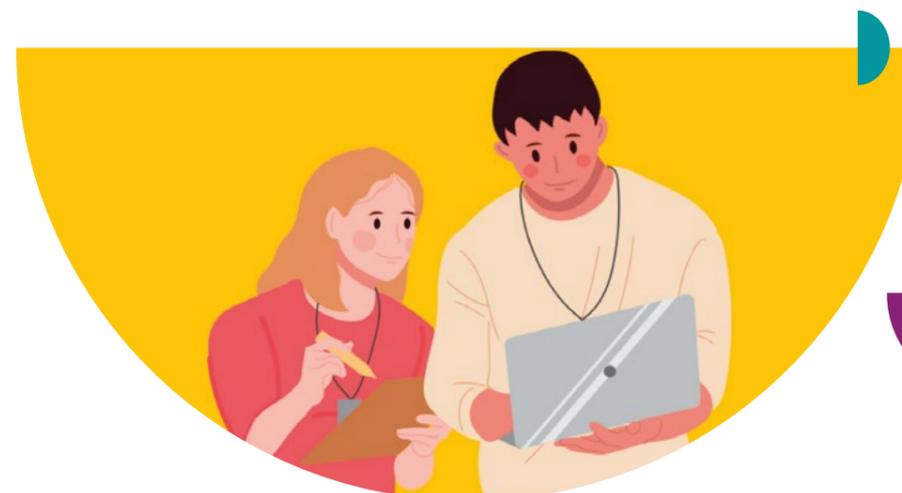
#### Un soutien à l'apprentissage bien ancré au sein du FIPHFP

Isabelle Chavot, la directrice territoriale du FIPHFP en Hauts-de-France, a souligné que ce webinaire s'inscrit dans une volonté globale de développer l'apprentissage dans la Fonction publique. Le FIPHFP accompagne ainsi depuis plusieurs années les personnes en situation de handicap dans cette voie, à l'image notamment du récent tour de France de l'apprentissage.

Autre élément qui justifie à ses yeux que le sujet de la formation en apprentissage donne lieu à une séquence de formation en ligne : « Les personnes en situation de handicap demeurent moins formées. L'apprentissage représente donc pour elles un bon moyen d'acquérir une qualification, à tout âge. »

Plus de 300 participants ont suivi ce webinaire.

Pour conclure, il est important de souligner que l'apprentissage offre un levier pour intégrer la Fonction publique pour les personnes en situation de handicap et présente des atouts tant pour les intégrations que pour les reconversions.



## RÉUNION DES EMPLOYEURS CONVENTIONNÉS AU CLUB HOUSE DE LILLE

Le 30 mai, le FIPHFP a réuni, via son dispositif territorial Handi-Pacte dans les Hauts-de-France, le club des employeurs conventionnés de la région au Club House de Lille.

Isabelle Chavot, Directrice Territoriale Handicap du FIPHFP en Hauts-de-France, a présenté les actualités du FIPHFP : la conférence nationale du handicap du 26 avril 2023, le rapport sur l'emploi des personnes en situation de handicap en Europe, les podcasts du FIPHFP, le Tour de France du FIPHFP des handicaps invisibles, le baromètre de l'activité 2022 des Cap emploi.

Les participants ont ensuite bénéficié d'une présentation et visite du Club House de Lille

Les clubhouses sont des lieux d'accueil de jour qui soutiennent la réinsertion sociale et professionnelle de personnes concernées par un trouble psychique sévère, et qui agissent selon une méthode basée sur l'autodétermination au service de l'établissement de toutes ces personnes

Les fondamentaux :

- ▶ La cogestion : un club vit de l'engagement volontaire des membres dans des activités quotidiennes de types travail avec le soutien de salariés.
- ▶ La pair-aidance : pilier structurant d'un clubhouse
- ▶ L'accompagnement sur mesure : proposé à chacun des membres par le salarié de son choix
- ▶ Le soutien à l'autodétermination

Le développement des capacités d'autodétermination dépend de 3 facteurs :

- ▶ Les capacités individuelles qui sont liées au développement et aux apprentissages de la personne,
- ▶ Les occasions offertes par l'environnement
- ▶ Le soutien offert aux personnes

Le FIPHFP soutient l'action des clubhouses via une convention financière pour l'année 2023



## CANCER ET TRAVAIL AU PROGRAMME DU TOUR DE FRANCE DES HANDICAPS INVISIBLES DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Le Tour de France des handicaps invisibles a fait étape dans les Hauts-de-France, jeudi 19 octobre, sur la thématique « Cancer et travail : Comment accompagner le retour à l'emploi de personnes atteintes de cancer et comprendre les impacts en situation de travail ».

En ouverture, Pierre Mathiot (directeur Sciences Po Lille), Isabelle Chavot (DTH du FIPHFP en Hauts-de-France), Marine Neuville (directrice du FIPHFP) et Thierry Vejux (SG ARS Hauts-de-France), sont revenus sur certaines données relatives à l'emploi, au handicap et à la question de santé publique que représente le cancer. Thierry Vejux a ainsi souligné que : « Au quotidien, 4 millions de personnes vivent avec un cancer, dont des personnes jeunes. Les employeurs ont une responsabilité vis-à-vis de cette maladie, en termes de prévention, de dépistage, d'information sur les droits et surtout maintien dans l'emploi des personnes malades ». Il a également rappelé que 50% des personnes atteintes d'un cancer ne retrouvent pas leurs postes à leur retour. La question du maintien et du retour en emploi est donc fondamentale.

Adda Abdelli, auteur comédien de la série « Vestiaires », a proposé, entre chaque temps fort de l'évènement, un interlude humoristique pour sensibiliser et changer le regard sur ces situations.

**Le premier temps fort de la matinée portait sur la question du maintien dans l'emploi et du retour au travail des agents suite à un cancer.**

Le Dr Philippe Martin (vice-président Hauts-de-France de la Ligue contre le Cancer) a présenté les impacts d'un cancer et des traitements, ainsi que les enjeux pour les personnes atteintes d'un cancer dans leur quotidien professionnel. Il a également rappelé l'importance de la prévention et du dépistage, notamment chez les employeurs.

Le Dr Laurence Vanlemmens (oncologue au centre Oscar Lambret à Lille) a ensuite évoqué le programme européen « I Know How » qui vise à mieux informer sur la maladie l'ensemble des parties prenantes. Livret patient repensé, modules de formation des professionnels de la santé, sensibilisation... Les solutions possibles sont nombreuses et le fait d'anticiper le retour au travail doit être un objectif prioritaire commun.

Enfin, Nathalie Presson (directrice générale de Cancer@work) a présenté les actions de cette association visant à soutenir l'insertion, le maintien dans l'emploi et à améliorer la qualité de la vie professionnelle des personnes confrontées à la maladie. Son ambition : faire évoluer les mentalités et les pratiques chez les employeurs.

**En second temps était proposée l'expérimentation régionale menée par le Nouvel Institut et le centre de gestion du Nord sur la relation cancer du sein et travail.**

Le Dr Christine Furon (médecin du travail au CDG du Nord), et Cindy Mortreux (directrice du laboratoire d'éthique et innovation du CDG du Nord), ont détaillé ce projet innovant qui vise à permettre aux personnes en arrêt long de pouvoir reprendre confiance. Leur propos a été illustré par le retour d'expérience de Nathalie Dubuc, anciennement atteinte d'un cancer du sein, qui a témoigné de l'importance de savoir qu'elle allait retrouver son poste, mais aussi du fait que le retour doit être progressif et accompagné par le médecin du travail et par la DRH. Elle a également souligné que cet accompagnement doit se faire sur le temps long (5 ans) car les séquelles physiques et psychologiques durent longtemps.



## LE FIPHFP SENSIBILISE LES ÉTUDIANTS EN SCIENCE POLITIQUE ET DROIT À L'INCLUSION PROFESSIONNELLE

Vendredi 10 novembre, Isabelle Chavot, directrice territoriale au handicap du FIPHFP dans les Hauts-de-France, a mené une intervention enrichissante auprès des étudiants de Prépa Concours et Prépa Talents IRA de l'IPAG, éclairant les enjeux de l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap dans la Fonction publique. Cette action visait également un public plus large, englobant les étudiants en Science Politique et en Droit.

Cette rencontre a offert aux étudiants une opportunité d'explorer les mesures et les dispositifs promus par le FIPHFP pour favoriser l'accès à l'emploi et le maintien

dans l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de la fonction publique.

Les étudiants ont pu bénéficier de précieux conseils sur les démarches à entreprendre, les aides disponibles et les bonnes pratiques à adopter pour favoriser une inclusion réussie au sein de la Fonction publique.

Cette intervention a également mis en lumière l'importance de la diversité au sein des services publics et a encouragé les étudiants en Science Politique et Droit à considérer l'inclusion comme un levier essentiel pour une administration plus moderne et adaptée aux besoins de tous les citoyens.

## RÉUNION DES CINQ CDG EN VISIOCONFÉRENCE

Mardi 28 novembre s'est tenue, en visioconférence, une réunion avec les cinq centres de gestion de la fonction publique territoriale des Hauts-de-France et le FIPHFP.

Cette réunion s'est articulée autour de deux volets essentiels.

### Présentation du CFA Relais Avenir Pro et de la plateforme de prêt de matériel

La réunion s'est poursuivie par la présentation par Laurent Bossu, directeur du CFA Relais Avenir Pro, des initiatives et services proposés par cet organisme en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Plus particulièrement, le directeur a présenté en détail la plateforme novatrice de prêt de matériel mise en place par le CFA, visant à faciliter l'accès au matériel adapté pour les apprentis et demandeurs d'emploi en formation en situation de handicap, en mettant à disposition une gamme variée d'équipements spécifiques. Cette présentation a offert un aperçu concret des solutions pratiques et des outils disponibles pour soutenir l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap au sein de la fonction publique.

### Présentation détaillée de la nouvelle convention de partenariat entre le FIPHFP et les centres de gestion des Hauts-de-France

La première partie de cette visio a été consacrée à une présentation exhaustive de la nouvelle convention de partenariat (5ème version) entre les centres de gestion et FIPHFP par Nasreddine Bachir, chargé de projet convention au FIPHFP. Cette version de la convention minutieusement détaillée, a mis en lumière les nouvelles orientations, les objectifs renforcés, ainsi que les actions prioritaires à entreprendre pour favoriser l'inclusion des travailleurs en situation de handicap dans la fonction publique territoriale.

Des discussions approfondies ont porté sur les nouvelles modalités, les engagements réciproques des parties prenantes, et les spécificités des actions à mener pour garantir une meilleure intégration des personnes en situation de handicap au sein de la fonction publique territoriale.

## CHIFFRES CLÉS

Source : Recueil statistique et base DOETH 2023 - Situation au 31/12/2022 (hors employeurs nationaux)  
Employeurs assujettis avec ou sans contribution - hors employeurs ayant fait l'objet d'une contribution forfaitaire

**6,81 %**  
TAUX D'EMPLOI DIRECT

**5,27 %**  
dans la fonction publique D'ÉTAT

**5,89 %**  
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

**7,71 %**  
dans la fonction publique TERRITORIALE

**18 010**  
bénéficiaires de l'obligation d'emploi recensés en 2023

**1 259**  
dans la fonction publique D'ÉTAT

**5 808**  
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

**10 943**  
dans la fonction publique TERRITORIALE

**2 805**  
RECRUTEMENTS

**646**  
MAINTIENS

**190**  
dans la fonction publique D'ÉTAT

**8**  
dans la fonction publique D'ÉTAT

**759**  
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

**246**  
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

**1 856**  
dans la fonction publique TERRITORIALE

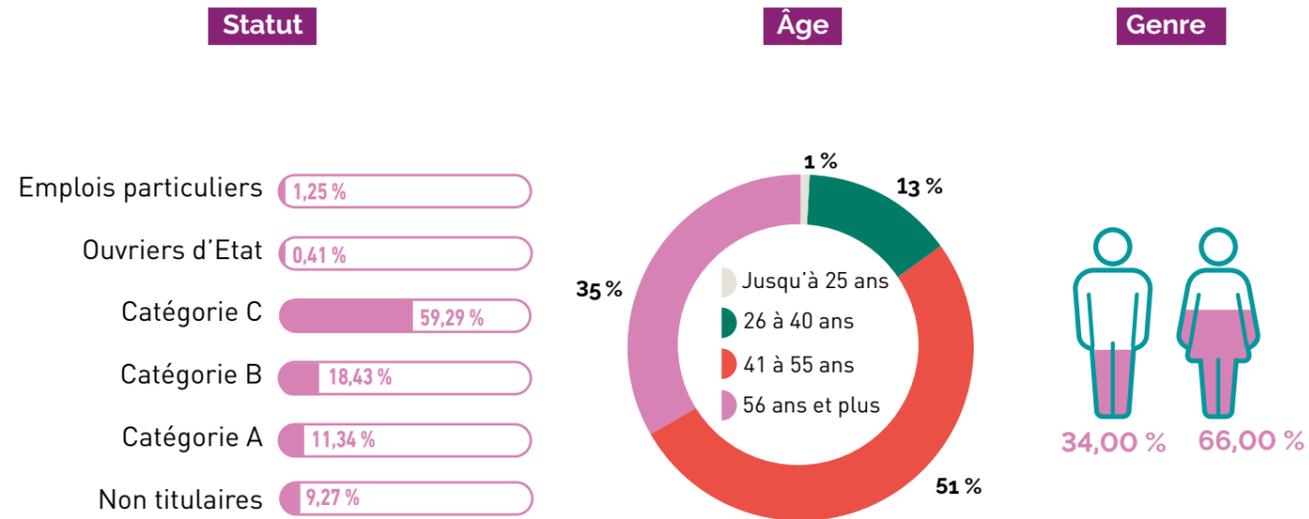
**392**  
dans la fonction publique TERRITORIALE

**5 308 665 €**  
D'INTERVENTIONS DIRECTES FINANÇÉES EN 2023

**1 763 285 €**  
financés au travers des conventions employeurs

**3 545 380 €**  
financés via la plateforme des aides

## LES BOE EN 2023



## LES CONTRIBUTIONS ÉMISES EN 2023

**4 507 446.86 €**  
DE CONTRIBUTIONS ÉMISES, DONT :

### Déclarations

**4 427 742.86 €**

**690 127.39 €**  
dans la fonction publique D'ÉTAT

**2 600 833.67 €**  
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

**1 136 781.80 €**  
dans la fonction publique TERRITORIALE

### Contributions forfaitaires

**79 704.00 €**

**4 428.00 €**  
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

**75 276.00 €**  
dans la fonction publique TERRITORIALE

## DÉTAIL DES EFFECTIFS

	Effectifs				BOE				TED			
	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL
AISNE	194	10 576	9 716	20 486	9	574	643	1 226	4,64%	5,43%	6,62%	5,98%
NORD	14 368	45 784	72 063	132 215	776	2 738	5 926	9 440	5,40%	5,98%	8,22%	7,14%
OISE	951	10 833	14 157	25 941	37	571	900	1 508	3,89%	5,27%	6,36%	5,81%
PAS-DE-CALAIS	5 274	18 672	33 504	57 450	304	1 193	2 644	4 141	5,76%	6,39%	7,89%	7,21%
SOMME	3 086	12 769	12 410	28 265	133	732	830	1 695	4,31%	5,73%	6,69%	6,00%
<b>HAUTS-DE-FRANCE</b>	<b>23 873</b>	<b>98 634</b>	<b>141 850</b>	<b>264 357</b>	<b>1 259</b>	<b>5 808</b>	<b>10 943</b>	<b>18 010</b>	<b>5,27%</b>	<b>5,89%</b>	<b>7,71%</b>	<b>6,81%</b>

**2 588 683 €**

VERSÉS EN 2023 EN FAVEUR DE L'APPRENTISSAGE  
DANS LE CADRE DES AIDES PLATEFORME



## LES CONVENTIONS EN 2023

**4**  
CONVENTIONS  
VALIDÉES EN 2023  
PAR LE COMITÉ LOCAL  
POUR UN TOTAL DE  
**2 096 581 €**



**6**  
CONVENTIONS  
ENGAGÉES EN 2023  
POUR UN TOTAL DE  
**2 756 961 €**



## ANNEXES

### LE COMITÉ LOCAL

#### FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT

Le Préfet de région  
ou son représentant (Président)

#### Titulaires

Céline Collier  
Catherine Moriaux

#### Suppléants

Gaëtan Sander  
Dominique Lecourt

#### FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

#### Titulaires

Christelle Hiver  
Grégory Lelong  
Nadège Bourghelle-Kos

#### Suppléants

Jean-Luc Detavernier  
Annie Verrier  
David Dewez

#### FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

#### Titulaires

Jean-Baptiste Vasset  
Estelle Bardet

#### Suppléants

Sylvain Huré  
Corentin Gabilly

### ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES AU PLAN NATIONAL

#### Titulaires

Carole Ricous  
Jeanne-Claudia Fradi  
Sébastien Desmazières  
Nathalie Liotard  
Julien Quintin  
François Fockenoy  
Sylvie Vinsard  
Olivier Caniaux

#### Suppléants

Stéphane Jenmaire  
En cours de désignation  
Fabrice Fournier  
Nicolas Sorriaux  
Eric Delangue  
Ludovic Gounot  
Fatima Tambaret  
Sylvain Capliez-Debachy

### ASSOCIATIONS OU ORGANISMES REGROUPANT DES PERSONNES HANDICAPÉES

#### Titulaires

Nathanaëlle Debouzie  
Jean-Marc D'Hooren  
Nathalie Lancial  
Christelle Prieur

#### Suppléants

Isabelle Roussel  
Nelly Dorme  
Karine Van Lierde  
Bernard Coulon

### PERSONNALITÉS COMPÉTENTES DANS LE DOMAINE DU HANDICAP

Ivan Talpaert

Muriel Boudert-Devos

## SÉANCES DU COMITÉ LOCAL

▸ 10/10 ▸ 14/11 ▸ 19/12

## GLOSSAIRE

**Agefiph** : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

**ANFH** : Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

**ARS** : Agence régionale de santé

**BOE** : Bénéficiaire de l'obligation d'emploi

**Cap emploi** : Organismes de placement spécialisés (OPS) exerçant une mission de service public, en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées

**CARSAT** : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

**CCAS** : Centre communal d'action sociale

**CD** : Conseil départemental

**CDG** : Centre de gestion de la Fonction publique

**CEP** : Conseiller en évolution professionnelle

**CHEOPS** : Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés

**CHRU** : Centre hospitalier régional universitaire

**CMC** : Conseiller en mobilité carrière

**CNAV** : Caisse nationale d'assurance vieillesse

**CNFPT** : Centre national de la Fonction publique territoriale

**CNSA** : Caisse nationale pour la solidarité et l'autonomie

**COG** : Convention d'objectifs et de gestion

**CPF** : Compte personnel de formation

**CREFOP** : Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle

**CRP** : Centre de réadaptation professionnelle

**DEA** : Dispositif emploi accompagné

**DGAFP** : Direction régionale de l'administration et de la Fonction publique

**DGCL** : Direction générale des collectivités locales

**DGEFP** : Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

**DGER** : Direction générale de l'enseignement et de la recherche

**DGOS** : Direction générale de l'offre de soins

**DGSIP** : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

**DREETS** : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

**DINUM** : Direction interministérielle du numérique de l'État

**DOETH** : Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés

**DTH** : Directeur/trice territorial/e au handicap

**DuoDay** : Journée nationale pendant laquelle un

employeur public, privé ou une association accueille une personne en situation de handicap, qui forme un duo avec un professionnel volontaire pour découvrir son quotidien

**EA** : Entreprise adaptée

**EHESP** : École des hautes études en santé publique

**ENT** : Environnement numérique de travail

**ESAT** : Établissement et service d'aide par le travail

**ESMS** : Établissement ou service social ou médico-social

**ESPO** : Établissement de services de pré-orientation

**ESRP** : Établissement et services de réadaptation professionnelle

**FALC** : Facile à lire et à comprendre

**FFH** : Fédération française handisport

**FIPHFP** : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique

**FPE** : Fonction publique d'État

**FPH** : Fonction publique hospitalière

**FPT** : Fonction publique territoriale

**Handi-Pacte** : Dispositif du FIPHFP et outil régional d'appui, d'animation et de développement de partenariats destiné à accompagner les employeurs publics dans leurs démarches d'insertion et de maintien des agents en situation de handicap

**INJS** : Institut national des jeunes sourds

**INRAE** : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

**LADAPT** : L'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

**LSF** : Langue des signes française

**MDPH** : Maison départementale des personnes handicapées

**OPCO** : Opérateur de compétences

**PCH** : Prestation de compensation du handicap

**PEC** : Parcours emploi compétences

**PFRH** : Plate-forme régionale d'appui interministériel à la Gestion des ressources humaines

**PMSMP** : Période de mise en situation en milieu professionnel

**PPR** : Période de préparation au reclassement

**PRITH** : Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

**PRST** : Plan régional de santé au travail

**PSOP** : Prestation spécifique d'orientation professionnelle

**RGAA** : Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité

**RQTH** : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

**SEEPH** : Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

**SPE** : Service public pour l'emploi

**TH** : Travailleur handicapé

**TMS** : Troubles musculosquelettiques

**TSA** : Troubles du spectre de l'autisme

Retrouvez plus d'informations sur  
[www.fiphfp.fr](http://www.fiphfp.fr)

**Fonds pour l'insertion des personnes  
handicapées dans la Fonction publique**

12 avenue Pierre Mendès France  
75914 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 58 50 99 33  
e-mail : [eplateforme.fiphfp@caissedesdepots.fr](mailto:eplateforme.fiphfp@caissedesdepots.fr)

